

PERF - 3.3 Milieu montagne (ex Carto 2) - Référence 2025FCCOPPE11702 Samedi 11 janvier 2025 au dimanche 12 janvier 2025, soit 2 jours

Encadrants: Véronique Malbos 🗐, Jean Marc Labatte 🖺

Niveau : Ski de randonnée. PD+ 2S. 1200m max/jour. En étoile.

Cette sortie vous permet de valider **3.3 - Environnement de pratique : milieu montagne** (ex CARTO 2) sous le THEME 3 : Prévention et Environnement de pratique du nouveau référentiel 2024 incluant la météo . Le programme inclut:

3.3.1 - interpréter les conditions météo

- Connaître les conséquences des conditions météorologiques sur les activités et les mesures de précaution à prendre
- Savoir analyser le bulletin météo (pictos, évolution à venir, les vigilances Météo France...)
- Connaitre les particularités de la météo en montagne et savoir détecter un changement de temps sur le terrain

3.3.2 - Evoluer en groupe autonome dans le milieu montagne

- Interpréter finement les informations d'une carte topographique...
- Maitriser l'usage des outils d'orientation (boussole et géolocalisation par satellite
- Créer un itinéraire complexe (hors sentier, mauvaise visibilité, points de décision, plan B…) et établir un plan de marche correspondant

Prérequis: 3.4 initié (NA1) et 3.3 initié (CO1) et une liste d'au moins une quinzaine de courses Pour cette sortie, il vous est demandé d'avoir les compétences suivantes, sac à dos de plus de 10 kg compris :

- Rythme de montée (avec pause/sans pause) : ex 350 m/h
- Technique de conversions en pente raide
- Bon niveau toute neige à la descente (ne pas tomber)
- Montée /descente avec crampons
- Pas de SPLITBOARD

Programme prévisionnel

	Montée	Descente
Samedi 11/01 A déterminer avec les stagiaires	+xxxm	-xxxm
Dimanche 12/01 A déterminer avec les stagiaires		

Ces renseignements sont donnés à titre indicatif, le car peut être détourné vers un autre massif. Les encadrants sont susceptibles de modifier le programme, voire d'interrompre la sortie selon les conditions rencontrées sur le terrain, d'obstacles imprévus, de cohésion du groupe et pour d'autres raisons de sécurité. Les participants devront avoir le niveau demandé.

En cas de conditions nivologiques difficiles ou d'absence de neige, nous pourrons être amenés à vous proposer des parcours protégés en station, du ski de piste et/ou de la randonnée pédestre.

Numéros d'urgence : 112

Equipement obligatoire

DVA numérique avec piles neuves et rechange, pelle, sonde, couteaux, crampons réglés à la taille des chaussures, piolet léger, casque (de préférence normé ski alpinisme)

Logistique

- Transport : car couchettes (le voyage en car couchettes est obligatoire) vendredi 10 janvier 2025, porte d'Orléans. Rendez-vous dernier délai à 21h.
 Retour le lundi matin porte d'Orléans vers 5h15.
- Transport sur place :
- Petit déjeuner à l'arrivée : 12€ environ.
- Hébergement : Voir la Fiche de formation FFCAM.
- Pique-niques et vivres de course : 2 pique-niques et vivres de courses.
- Repas du retour : 20€ environ.

Inscription

Montant à verser à l'inscription : 175 €

Il n'est pas possible de rejoindre le car sur place.

Conditions d'inscriptions et d'annulation : https://www.clubalpin-idf.com/conditions-inscription

- **Sortie avec accord de l'encadrant** : Cette sortie étant avec accord de l'encadrant vous devrez avoir reçu celui-ci pour finaliser la demande d'inscription.
- **Documents administratifs à emporter** : Carte identité/passeport et carte CAF, carte Européenne d'Assurance Maladie, liquide pour les frais sur place, chèques.

Informations complémentaires

Attention: cette sortie avec accord permet le règlement du transport en car. Il faut impérativement avoir obtenu l'accord du responsable de son club et réglé le montant du stage sur l'extranet de la FFCAM pour finaliser l'inscription.

Assurance annulation

Si vous vous inscrivez dans la sortie à plus d'un mois du départ, vous pouvez souscrire une assurance annulation, voir le détail dans le processus d'inscription et demandez le dépliant au Club.

En cas d'accident grave

Si un accident grave advient lors de la sortie, il est indispensable d'avertir au plus vite les dirigeants du Club.

Leurs contacts sont disponibles au lien suivant : https://www.clubalpin-idf.com/contacts-urgence.

Recommandations générales aux participants

- Pratiquez un entraînement à la mesure de vos ambitions.
- · Vérifiez régulièrement vos capacités techniques.
- Participez dans ce sens à des formations progressives.

- Ayez un équipement adapté et en bon état.
- Respectez les décisions prises par le responsable désigné du groupe.
- Soyez curieux et attentif à l'environnement.

Recommandations spécifiques au ski de randonnée

- Prenez connaissance des pré-requis. Faites part à l'encadrant de votre expérience et de vos aptitudes. Selon l'activité envisagée, votre inscription peut ne pas être acceptée.
- Renseignez-vous sur la course, même si vous êtes encadrés.
- Vérifiez votre matériel avant le départ et le soir au refuge.
- N'ayez pas un sac trop lourd rempli de choses inutiles, mais prévoyez des vêtements de protection en cas de mauvais temps.
- Mettez sur la poche supérieure les choses dont vous aurez besoin à tout moment (appareil photo, crème solaire, lunettes de soleil, une paire de gants ou une lampe frontale suivant le cas...).
- N'oubliez pas votre casque (de préférence un casque normé ski alpinisme CE EN 12 492) qui s'avère indispensable dans certaines courses, qu'elles soient rocheuses, glaciaires ou en couloir neigeux, surtout si elles sont très fréquentées et aussi à la descente!
- Observez les consignes données par l'encadrant.
- Soyez rapides dans vos manœuvres. Tout le temps que vous perdrez à ouvrir et fermer votre sac pour chercher les lunettes qui sont au fond, à remettre un crampon mal attaché s'accumulera en fin de journée et augmentera les risques.
- Buvez beaucoup et souvent, et alimentez-vous régulièrement.
- Pensez aux autres en évitant de vous arrêter n'importe où.
- Ne vous attardez pas dans les zones exposées aux chutes de pierre, coulées de neige ou de glace.
- Observez le terrain et la progression des autres participants, signalez l'apparition d'un danger et entraidez-vous en cas de besoin.

Principe des sorties ski de randonnée

Le ski de randonnée est une discipline à caractère sportif. Son but est de réussir des ascensions par des itinéraires plus ou moins difficiles et présentant des dangers inhérents au milieu spécifique de la montagne. La difficulté de l'itinéraire, les capacités des pratiquants et les dangers (souvent aléatoires) sont très variables selon les saisons, les jours, les heures, les personnes... Le ski de randonnée exige donc une appréciation permanente des capacités de chacun, et de l'importance des risques encourus.

Le but des pratiques associatives n'est pas d'emmener des adhérents en montagne, comme le font les guides emmenant leurs clients, mais de former des skieurs autonomes et responsables, capables de réaliser des ascensions par eux-mêmes en évaluant les risques en permanence et au delà, de leur permettre de devenir à leur tour des formateurs.

Un tel objectif ne peut être atteint qu'en développant chez les participants la capacité d'appréciation des risques encourus dans les ascensions et la capacité à prendre les décisions appropriées.

Chaque ascension, aboutie ou non, est l'occasion d'améliorer sa connaissance du milieu et sa maîtrise technique. La réussite d'une course de ski résulte de la maîtrise de ses trois composantes principales :

- La difficulté de l'itinéraire : état de la montagne, météo, horaire de jour ou nuit...
- Les capacités des participants : expérience, entraînement, acclimatation, équipement (matériel d'assurage et de progression, vêtements, alimentation...), fatigue, blessure éventuelle, ampoules...
- La manifestation des risques naturels : chutes de pierre ou de glace, coulée de neige, pluie, foudre...La sécurité du groupe repose d'abord sur la vigilance permanente de chacun, encadrants comme participants.

Le rôle de l'encadrant est d'évaluer les conditions de réalisation de l'ascension en fonction de l'évolution

de ces différentes composantes et de décider de la conduite à adopter.
Accopiation loi de 1001 effiliée à la Fédération Française des Olybs Alisins et de Manteurs
Association loi de 1901, affiliée à la Fédération Française des Clubs Alpins et de Montagne